



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gouvernement

Question écrite n° 43335

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le Premier ministre sur le nouveau rôle des médiateurs. En effet, la désignation récente, en février 2009, de médiateurs dans le conflit des enseignants-chercheurs, puis dans le mouvement de grèves qui intervient en Guadeloupe, est un nouveau concept de sortie de crise. Pour éviter que ces nominations n'apparaissent, quelque peu, comme des quasi-désaveux des ministres de tutelle de ces dossiers sensibles, ces médiations doivent donc être précisées dans la durée, comme dans la limite de leur mission, pour mieux expliquer leur position dans le processus de négociation engagée. Il conviendrait donc que le chef du Gouvernement, puisse rapidement prendre l'occasion de clarifier cette situation. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43335

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 2009, page 1927

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)